



Affichages obligatoires non affiché

Par **Gregory77430**, le **25/02/2009** à **17:11**

Bonjour ,

Cela vas faire un mois que les affichages obligatoire mentionner ci-dessous ne sont pas afficher :

- Conventions collectifs
- Reglement interieur
- CHSCT
- interdiction fumer
- egaliter profesionnelles entre homme et femme
- Inspection travail
- Medecine du travail

dois-je avertir l'inspecteur du travail qui vas se deplacer et confirmer mes dire et mettre une amende a mon employeur ?

je precise que je ne trouve pas d'autres topic qui reponse a ma question !

Par **julius**, le **25/02/2009** à **20:55**

Bonsoir,

L'inspection du travail ne se déplacera pas , mais fera simplement un courrier à vote employeur sur le rappel de ces règles.